



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
7 mai 2012
Français
Original : anglais

Session annuelle 2012

25 au 29 juin 2012, Genève

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – rapport annuel du Directeur exécutif

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport du Directeur exécutif pour 2011 : progrès
accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique
du FNUAP, 2008-2013**

Résumé

Le présent rapport fournit une analyse des progrès, des défis et des enseignements tirés au cours de l'année 2011 pour ce qui est de la mise en œuvre du plan stratégique pour 2008-2013. La structure du rapport et l'analyse qui y est développée s'articulent autour des deux cadres fondamentaux du plan stratégique, à savoir le cadre de résultats en matière de développement et le cadre de gestion axée sur les résultats.

En vue de respecter un nombre de mots limité pour les documents officiels, le rapport porte sur des thèmes principaux, et les annexes disponibles séparément sur le site web du FNUAP fournissent une analyse et des informations quantitatives supplémentaires, qui mettent en évidence les progrès accomplis et les tendances constatées par rapport aux indicateurs clefs du cadre de résultats en matière de développement et du cadre de gestion axée sur les résultats pour la période 2008-2011. La section finale du présent rapport contient des éléments de décision.

Le présent rapport doit être lu en même temps que le rapport statistique et financier, 2011 (DP/FPA/2012/6, Part I/Add.1), qui fournit l'analyse des dépenses pour 2011.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Contexte mondial et de l'organisation	3
III. Cadre de résultats en matière de développement	4
A. Aperçu	4
B. Progrès et problèmes.	5
1. Population et développement.	5
2. Santé et droits en matière de procréation	8
3. Égalité des sexes.	14
4. Problèmes intersectoriels	17
IV. Cadre de résultats de gestion	17
V. Éléments de décision.	23
 Annexes (disponibles séparément sur le site web du FNUAP)	
1. Cadre de résultats du plan stratégique, 2008-2011 : mise à jour de l'indicateur	
2. Cadre des ressources financières intégrées, 2008-2011	
3. Intervention humanitaire du FNUAP	
4. Consignes et outils en vue de renforcer les capacités du FNUAP en matière de gestion et d'évaluation axées sur les résultats	
5. Rapports complémentaires qui portent sur les réalisations du FNUAP	
6. Exemples des travaux du FNUAP en partenariat pour faire progresser le calendrier de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)	
7. Données complémentaires sur les résultats de la gestion du FNUAP	

I. Introduction

1. Le présent rapport fournit une analyse des progrès, des défis et des leçons tirés de l'année 2011, au cours de la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP, 2008-2011, (voir DP/FPA/2007/17 pour le plan stratégique dans son ensemble, et la décision 2009/16 du Conseil exécutif, par laquelle le plan stratégique pour 2008-2011 a été prorogé jusqu'en 2013)¹. La structure du rapport et l'analyse qui y est développée s'articulent autour des deux cadres fondamentaux du plan stratégique, à savoir le cadre de résultats en matière de développement et le cadre de gestion axée sur les résultats. En vue de respecter un nombre de mots limité pour les documents officiels, le rapport porte sur des thèmes principaux, et les annexes disponibles séparément sur le site web du FNUAP fournissent une analyse et des informations quantitatives supplémentaires, qui définissent les progrès et les tendances par rapport aux indicateurs clés du cadre de résultats en matière de développement et du cadre de gestion axée sur les résultats pour la période 2008-2011.

2. Le FNUAP a encore consolidé la méthode, le travail d'analyse et la qualité des données de ses rapports annuels. L'analyse développée dans le présent rapport se fonde sur plusieurs sources d'information, notamment les rapports annuels des bureaux du FNUAP sur le terrain et ceux du siège, ainsi que des évaluations et analyses de programmes. Cette triangulation des sources d'information vise à nuancer l'analyse des contributions apportées par le FNUAP aux résultats du plan stratégique, aux défis rencontrés; et aux leçons apprises.

II. Contexte mondial et de l'organisation

3. L'année 2011 a été marquée par des défis et par des avancées. Avec les événements historiques qui ont secoué la région des pays arabes, le monde a assisté au désastre survenu au Japon, à la crise de la dette en Europe, à la sécheresse dans la corne de l'Afrique, et à des inondations sans précédent en Asie. L'impact de ces événements sur le développement international, sur la sécurité humaine et le progrès social n'est pas visible immédiatement et ne sera évident qu'au fil du temps. Cependant, une chose est devenue évidente : les économies émergentes se sont mieux sorties de la crise économique dans l'ensemble que les économies plus avancées, ce qui indique de nouvelles opportunités pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement.

4. Pour le FNUAP, 2011 était une année de changement. La nouvelle direction et l'examen à mi-parcours du plan stratégique (DP/FPA/2011/11) ont instauré un resserrement des activités pour 2012-2013. Les cadres de gestion axée sur les résultats ont été simplifiés et un plan d'affaires a été élaboré afin de renforcer l'efficacité des travaux du FNUAP et l'engagement du Fonds avec ses partenaires.

5. La population mondiale a atteint le chiffre de 7 milliards d'habitants en 2011, ce qui permet de souligner l'interaction de la dynamique démographique et du développement, de la réduction de la pauvreté, des changements climatiques, de la pénurie alimentaire et en eau, de l'insécurité énergétique, de l'éducation et de la santé. Tout en dirigeant l'examen mondial de la Conférence internationale sur la

¹ Voir DP/FPA/2011/3 (Partie I) pour une analyse cumulative des progrès accomplis au cours de l'exercice 2008-2010.

population et le développement (CIPD), le FNUAP a concentré ses efforts sur la génération de jeunes et sur l'objectif 5 du Millénaire pour le développement sur la santé maternelle, qui est en recul par rapport aux autres objectifs du Millénaire pour le développement. La Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants du Secrétaire général s'emploie à sauver les vies des femmes. Le Fonds continuera à renforcer sa stratégie basée sur les droits en vue de satisfaire les besoins de planning familial qui restent à combler.

III. Cadre de résultats en matière de développement

6. Ce chapitre fournit une analyse des progrès réalisés dans le domaine des résultats en matière de développement des plans stratégiques ainsi que la contribution apportée par le FNUAP à ces résultats. Il met en lumière les 13 résultats du plan stratégique sous l'angle de trois axes d'intervention : la population et le développement; la santé procréative et les droits en matière de procréation; l'égalité des sexes. Les problèmes intersectoriels sont également abordés.

A. Aperçu

Progrès pour les indicateurs du plan stratégique 2008-2011

7. L'annexe 1 fournit des données sur les progrès réalisés pour chacun des 26 indicateurs de plan stratégique du cadre de résultats en matière de développement. Les données de la tendance sont disponibles pour 23 des 26 indicateurs, et sur les 23, les objectifs fixés pour 2011 ont été atteints pour neuf indicateurs. Les données disponibles indiquent que sur 14 des 23 indicateurs, les résultats se font attendre. Bien que dans nombre de pays on observe des signes positifs qui témoignent du rôle de l'investissement dans l'économie, l'analyse montre que, sans doute, les cibles mondiales étaient trop ambitieuses et/ou les efforts du programme ont besoin d'être renforcés davantage, notamment dans les domaines de la santé maternelle et du planning familial. Le FNUAP, ainsi que ses partenaires, appuie les efforts destinés à rendre les informations disponibles afin de suivre les progrès dans ces domaines.

Le rendement du programme au niveau du pays

8. Au cours de l'année 2011, 83 % des programmes de pays ont mis en œuvre 75 % des réalisations prévues par le plan de travail annuel, par rapport au taux de référence de 2007, qui était de 51 % (les détails sont fournis dans l'annexe 7).

Dépenses du FNUAP pour les résultats du développement

9. Les ressources, tant ordinaires qu'autres, consacrées aux 13 réalisations de développement, sont fournies dans l'annexe 2. Les dépenses totales du FNUAP dans le domaine d'intervention de la santé et des droits en matière de procréation sont restées les plus élevées (58,0 %), suivies par celles de la population et du développement (16,3 %), de l'égalité des sexes (12,4 %), et enfin de la coordination et de l'assistance du programme (13,3 %).

B. Progrès et défis

10. Ce chapitre illustre les progrès réalisés en 2011 pour les 13 résultats du plan stratégique dans les trois domaines d'intervention du FNUAP et met en relief certains défis essentiels et certaines leçons apprises.

1. Population et développement

Réalisation 1 : L'évolution de la population et ses liens avec l'égalité des sexes, la santé sexuelle et procréative et la problématique du VIH/sida sont pris en considération dans l'élaboration des politiques publiques, des plans de réduction de la pauvreté et des cadres de dépenses

11. Le FNUAP a tiré parti de ses divers partenariats et a mobilisé ses partenaires dans la campagne d'actions de 7 milliards de dollars. Cette initiative a été suivie par le lancement du rapport du Fonds sur *l'État de la population mondiale 2011 : 7 milliards de personnes, leur monde, leurs possibilités*. Le FNUAP a également œuvré en vue de garantir que les problèmes de la population soient pris en considération dans les examens des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la réunion de suivi des conférences de fond des Nations Unies, notamment sur les pays les moins avancés et le vieillissement, les réunions préparatoires pour la Conférence Rio +20, ainsi que pour la planification du développement après 2015.

12. Au niveau national, l'appui pour l'intégration de la dynamique démographique et des autres questions démographiques dans les stratégies et les plans de développement était essentiellement fourni par des activités de renforcement des capacités. Les résultats indiquent que la cible pour 2011 de 90 % a été partiellement atteinte, ce qui souligne la nécessité d'un appui supplémentaire aux pays dans ce domaine.

13. Les premiers résultats de l'analyse des flux destinés aux activités intéressant la population et le développement indiquent une augmentation dans le financement pour les quatre domaines des éléments chiffrés du Programme d'action de la CIPD. Les dépenses intérieures pour les activités de la population sont passées de 29,8 milliards de dollars en 2009 à 33,7 milliards de dollars en 2010, et devaient passer à 35 milliards de dollars en 2011, bien au-delà de l'augmentation de 25 % visée pour 2007 (voir E/CN.9/2012/6). Cependant, le financement total des donateurs et des pays pour 2010 était environ de 20 milliards de dollars en-dessous de la somme de 65 milliards de dollars estimée nécessaire pour atteindre les objectifs du Programme d'action de la CIPD. Le FNUAP s'attachera à renforcer ses efforts afin que les questions démographiques restent au centre de la planification du développement après 2015.

Réalisation 2 : Les droits et les besoins multisectoriels des jeunes sont intégrés dans les politiques publiques, les plans de réduction de la pauvreté et les cadres de dépenses pour tirer parti du dividende démographique

14. Le FNUAP a poursuivi ses efforts afin de permettre aux jeunes de plaider pour que leurs droits et leurs besoins soient pris en considération dans les politiques publiques au moyen du renforcement des capacités de développement, des organisations dirigées par des jeunes, en élaborant des structures institutionnelles pour la participation des jeunes, et en mettant l'accent sur les personnes les plus marginalisées. Par exemple, au Népal, le Ministère de la jeunesse et des sports a créé

un cadre pour l'établissement de budgets tenant compte des jeunes, en concertation avec les organisations pour les jeunes. Le FNUAP a contribué au premier rapport régional sur la dynamique démographique de la jeunesse de descendance africaine en Amérique latine et dans les Caraïbes. Au Costa Rica, le FNUAP a appuyé la mise en œuvre du programme commun sur la jeunesse, l'emploi et les migrations.

15. Le renforcement de capacités de réseaux de jeunes tels que jeunes Chef de file et le Fonds VIH des jeunes leaders a permis aux jeunes de faire entendre leurs opinions et de participer à des activités de plaidoyer et à des débats sur les politiques publiques d'accès aux services, sur une éducation sexuelle pertinente et sur leur participation à des programmes pour la santé procréative et sexuelle/VIH. En réponse aux événements survenus récemment dans la région des États arabes, le FNUAP a joué un rôle très actif dans la création du plan d'action stratégique du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM), qui met en lumière l'importance fondamentale de la participation civique et qui étudie le rôle joué par les jeunes comme agents du changement en vue de renforcer davantage la culture de la citoyenneté. Le FNUAP a également appuyé le Forum africain des jeunes à Addis-Abeba en avril 2011, ainsi que la participation des jeunes à la Réunion de haut niveau sur le sida qui s'est tenue à New York en juin 2011. En Égypte, le FNUAP a appuyé une étude nationale sur les jeunes et la création de documents stratégiques qui plaident en faveur de l'investissement dans les jeunes, notamment ceux du quintile socioéconomique le plus faible. Le FNUAP collabore avec Restless Development afin d'élaborer des programmes innovants pour les jeunes. En Ouganda, un groupe de jeunes Karimojong a été accompagné dans ses recherches sur la vie de leurs pairs; en Zambie, les jeunes ont utilisé des données disponibles afin de préparer un « Rapport sur l'état de la nation ». Les enseignements tirés de ces expériences ont permis de concevoir des outils pour la recherche et les activités de plaidoyer dirigées par des jeunes.

Réalisation 3 : Des données sur l'évolution de la population, l'égalité des sexes, les jeunes, la santé sexuelle et procréative, ainsi que sur le VIH/sida sont disponibles, et elles sont analysées et utilisées aux niveaux national et sous-national pour élaborer des politiques et des programmes et en surveiller la mise en œuvre

16. Les pays améliorent leurs opérations de recensement sur la base des priorités nationales et conformément à un intervalle de 10 ans entre chaque recensement. Dès la fin de 2011, 63 % des pays de programme recevant une aide du FNUAP avaient terminé leur recensement de la population et du logement conformément aux prévisions avec un appui important du FNUAP, notamment en matière de financement, de coordination des donateurs ou d'assistance technique.

17. Pendant les années 2007-2011, 95 % des pays de programme ont conduit une enquête thématique qui inclut les questions relatives à la CIPD, soit une hausse de plus de 10 % par rapport à la référence de 83 % estimée pendant les 2000-2005. Près de 75 % des plans nationaux de développement approuvés en 2010-2011 portaient sur des indicateurs et des cibles définis dans le temps provenant de bases de données nationales/sous-nationales. Le FNUAP a contribué à la consolidation de systèmes d'informations statistiques sur des thèmes liés à la CIPD avec ses systèmes de base de données en ligne OMD5b+Info destiné à mesurer les progrès réalisés au niveau mondial sur les objectifs du Millénaire pour le développement, et des applications comme CensusInfo et REDATAM (système de recherche par micro-ordinateur des

données de recensement pour des zones de faible étendue). *Le rapport des partenaires sur le soutien aux activités statistiques* de 2011 préparé par le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et basé sur des données venant de 30 bureaux du FNUAP, place le FNUAP en quatrième position pour sa contribution au développement statistique, après la Banque mondiale, le Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord, et l'Union européenne.

Réalisation 4 : Incorporation des nouvelles questions de population, en particulier les migrations, l'urbanisation, le changement de la structure par âge (passage à l'âge adulte, vieillissement), la population et l'environnement, dans les programmes de développement mondiaux, régionaux et nationaux

18. Le FNUAP s'est attaché à sensibiliser la population, bâtir une base de connaissances, et renforcer les capacités nationales pour incorporer les questions de population telles que le vieillissement, les migrations, l'urbanisation et les changements climatiques/de l'environnement dans les plans nationaux de développement adaptés de façon à répondre aux besoins croissants des pays situés dans ces zones. À peine plus de la moitié des plans nationaux de développement/documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté récemment adoptés ont évoqué ces problèmes émergents de la population, ce qui constitue un résultat limité.

19. Le monde est en train de vieillir rapidement. Au niveau mondial, le vieillissement et ses implications ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent. Afin de faire face à ces défis, le FNUAP a œuvré au niveau mondial, régional et national pour sensibiliser l'opinion sur le vieillissement de la population et sur la nécessité d'inclure le thème des personnes âgées dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté/plan national de développement. Le FNUAP a appuyé la préparation du 10^e anniversaire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, notamment au moyen d'une compilation de politiques, de règlements, de données, de recherche, et d'accords institutionnels liés aux personnes âgées; ainsi que d'un rapport sur la législation en matière de droits de l'homme relatives aux personnes âgées. En collaboration avec le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales, l'OMS, et les experts, le FNUAP a produit un ensemble d'indicateurs minimum, destinés à surveiller les progrès accomplis au cours de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, et a appuyé la campagne mondiale Age Demands Action de HelpAge International afin de lutter contre la discrimination liée à l'âge.

20. L'ampleur et la complexité des migrations internationales en font une question hautement prioritaire à la fois pour les pays en développement et pour les pays industrialisés. Le FNUAP a collaboré avec plusieurs partenaires dont un membre du Groupe mondial sur la migration, à diverses activités telles que le symposium sur les migrations et la jeunesse, les groupes thématiques sur les migrations de l'équipe de pays des Nations Unies, l'intégration des pilotes, et les études sur les migrations internationales.

21. L'évolution du volume, de l'emplacement géographique et de la composition des populations, ainsi que les ressources à leur disposition, ont également des implications sans précédent sur la vulnérabilité de la population et sa capacité à s'adapter aux changements climatiques. Le monde traverse la vague de croissance urbaine la plus importante de l'histoire, avec une augmentation prévue de près de

2 milliards de résidents urbains au cours des 20 prochaines années, dont la plus grande majorité vit dans les pays en développement. Une planification efficace de l'urbanisation constitue une base du développement. En 2011, le FNUAP s'est attaché à encourager une meilleure intégration des projections d'urbanisation dans la planification et la programmation, notamment avec des études de cas sur l'urbanisation au Brésil, en Chine, en Inde et dans la Fédération de Russie afin de fournir des orientations aux pays faisant face et gérant des transitions urbaines, ainsi que des études sur les liens entre l'urbanisation, l'égalité des sexes et la santé procréative.

Défis/enseignements tirés

22. L'introduction des problèmes démographiques, notamment des problèmes émergents, et les indicateurs et les cibles définis dans le temps dans les stratégies et plans nationaux de développement laissent toujours à désirer. En outre, les jeunes et leurs priorités ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent dans les plans nationaux de développement/documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Il reste encore difficile de garantir la disponibilité de données fiables et opportunes destinées à l'élaboration des politiques et à la sensibilisation, ainsi que des ressources humaines et financières appropriées pour faire face aux besoins croissants dans ces domaines.

23. À l'avenir, l'appui sera fourni afin de générer des données et de renforcer les capacités à utiliser dans des processus de sensibilisation et d'élaboration de politiques; et de diffuser des bonnes pratiques. Comme le reflète le plan stratégique révisé, l'attention portera sur le renforcement des institutions afin que les jeunes participent pleinement à la société, y compris dans la prise de décisions.

2. Santé et droits en matière de procréation

Réalisation 1 : Promotion des droits en matière de procréation, stimulation de la demande relative à la santé sexuelle et procréative et intégration de l'ensemble essentiel de mesures de santé sexuelle et procréative, concernant notamment les produits et personnels de santé, aux politiques publiques de développement et aux cadres d'action humanitaire, et renforcement du suivi de leur mise en œuvre

24. L'année 2011 est placée sous le signe d'une direction solide, d'un dynamisme accru et d'actions décisives liées à la santé procréative, notamment le repositionnement du planning familial et l'obtention de financement accru. La Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants mise en place par le Secrétaire général a permis de porter la santé et les droits de la procréation au niveau international, ainsi que dans les politiques et les programmes au niveau national. Plus de 100 nouveaux engagements ont été prononcés, portant sur l'élargissement de l'accès aux contraceptifs modernes (Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Kirghizstan, Myanmar, Népal and Nigeria); l'augmentation du budget accordé à la santé maternelle, néonatale et infantile de 50 % d'ici 2015 (Sénégal); l'augmentation des ressources humaines pour la santé maternelle et celle du nouveau-né (Afghanistan, Bangladesh, République démocratique populaire du Lao, Myanmar et Népal); la fourniture de livraisons gratuites (Indonésie, République démocratique populaire du Lao, Népal); et la réduction du nombre de grossesses à l'adolescence (Bangladesh). Le FNUAP a encouragé les pays à mettre en œuvre ces engagements, en tant que partie intégrante d'un ensemble complet de services fondamentaux de santé procréative. Grâce au partenariat H4 (H4), les efforts ont été

décuplés dans des pays comme l’Afghanistan, le Bangladesh, le Burkina Faso, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone, la Zambie et le Zimbabwe en vue d’encourager le financement, de renforcer les politiques et d’améliorer les prestations de services de santé pour les femmes et les enfants. La Campagne pour l’accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique s’est poursuivie, et 36 pays en Afrique y ont participé avec succès.

25. Le FNUAP s’est employé à obtenir un appui pour la santé et les droits de la procréation dans les processus nationaux, en utilisant des opportunités efficaces dans le cycle de planification, d’établissement des budgets et l’élaboration de politiques. Parmi les succès remportés, il convient de souligner l’incorporation d’indicateurs clefs tels que la grossesse à l’adolescence, les soins de santé complets appropriés à l’accouchement et au nouveau-né, et les besoins non satisfaits en termes de planning familial pour le Plan de développement du secteur de la santé IV de l’Éthiopie, l’élaboration d’une stratégie de santé procréative en Iraq et des efforts semblables en Angola, en Côte d’Ivoire, au Gabon et au Kenya. Pendant les crises humanitaires, l’accès aux services de santé procréative est fondamental. Un certain nombre de pays, dont les Comores, l’Éthiopie, le Gabon, le Pakistan et les Philippines, ont participé au renforcement de capacités de l’Ensemble minimal de services initiaux pour la santé reproductive. En Éthiopie, les médicaments vitaux de santé reproductive d’urgence, les fournitures et les équipements, ont été mis à la disposition des centres de santé situés dans des zones affectées par la sécheresse et des camps de réfugiés, pour soigner une population estimée à 125 000 personnes. Les services de santé reproductive ont été fournis à des milliers de résidents du camp à la frontière entre la Tunisie et la Libye.

Réalisation 2 : Accroissement de l’accès à des services de santé maternelle de qualité pour réduire la mortalité et la morbidité maternelles, y compris la prévention des avortements non médicalisés et la prise en charge de leurs complications

26. Avec un budget de fonctionnement de 30 millions de dollars, le Fonds thématique d’affectation spéciale pour la santé maternelle a renforcé son appui à 33 pays prioritaires pour la santé maternelle, notamment pour la pratique de sage-femme, et à 43 pays pour la Campagne pour éliminer les fistules. Le programme de formation à la profession de sage-femme, conduit par le FNUAP en partenariat avec la Confédération internationale des sages-femmes, a aidé 30 pays, avec 22 sages-femmes conseillères dans 19 pays. À ce jour, 27 évaluations nationales des besoins et des lacunes ont été conduites afin de renforcer les capacités et les politiques des sages-femmes. Parallèlement, plus de 150 écoles de sages-femmes et de nouvelles associations de sages-femmes ont été inaugurées, notamment en Afghanistan, au Bangladesh, au Burkina Faso, en Éthiopie, en Guyane, au Soudan du Sud et en Zambie. La collaboration Sud-Sud a été encouragée entre les pays. En 2011, le FNUAP et ses partenaires ont publié leur tout premier rapport sur *l’État de la pratique de sage-femme dans le monde* qui présente des données sur la pratique de sage-femme provenant de 58 pays à faibles ressources. Un partenariat stratégique a été entamé avec Intel Corporation en vue de renforcer la qualité de la formation des sages-femmes et des professionnels de la santé de première ligne, en utilisant des informations, des communications et des technologies de l’information pour améliorer les soins et la transmission de données.

27. Le FNUAP, l'UNICEF et le programme de prévention de la mortalité et de l'invalidité maternelles (Averting Maternal Death and Disability Program) de l'Université Columbia ont appuyé les évaluations de soins obstétricaux et de soins au nouveau-né d'urgence au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi, au Tchad, au Ghana, en Guyane, en République démocratique populaire du Lao, au Libéria, au Malawi et au Niger, afin de fournir des données fiables en vue de renforcer les services et de mobiliser les ressources.

28. Sous la direction du FNUAP qui agit en qualité de secrétariat de la Campagne mondiale pour éliminer les fistules, et en partenariat avec l'association Direct Relief International et la Fondation pour éliminer les fistules, un exercice de recensement mondial des fistules a été élaboré dans 40 pays. Un manuel de formation clinique pour les chirurgiens spécialisés dans la fistule a été rédigé en partenariat avec la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique. Le FNUAP, en partenariat avec la Bloomberg School of Public Health de l'Université Johns Hopkins, a entrepris une étude historique sur les fistules pour examiner les pronostics postopératoires, l'amélioration de la qualité de vie, la réintégration sociale et la réadaptation des patients souffrant de fistules au Bangladesh, en Éthiopie et au Niger. Le FNUAP a également aidé plus de 5 000 femmes et filles à recevoir une réparation chirurgicale des fistules.

29. L'adoption par les partenaires de méthodes de surveillance et de réaction face aux cas de morts maternelles constitue une contribution importante du FNUAP en faveur de la réduction de la mortalité maternelle. Afin d'améliorer le suivi en temps réel des morts maternelles et des ruptures de stock de produits essentiels, des projets pilotes utilisant mHealth (santé mobile) ont été élaborés au Burkina Faso, à Madagascar, au Mali et en Sierra Leone. En outre, le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar et le Malawi s'orientent vers l'institutionnalisation des audits de morts maternelles afin d'améliorer la qualité des soins. Le FNUAP a également facilité un examen international innovant par les pairs sur la stratégie de la santé maternelle du Maroc, avec la contribution d'experts et de responsables politiques de Djibouti, d'Égypte, du Maroc, des territoires palestiniens occupés, de Tunisie, du Soudan et du Yémen.

Réalisation 3 : Élargissement de l'accès des individus et des couples à des services de planification familiale volontaire de qualité et plus grand recours à ces services en fonction du nombre d'enfants désiré

30. Le FNUAP a concentré ses efforts en vue de réduire l'écart entre le nombre de personnes qui utilisent des contraceptifs et ceux qui souhaitent espacer ou limiter le nombre de leurs enfants, obtenant ainsi un soutien plus important que jamais de ses donateurs, et en employant ces fonds pour renforcer la capacité des systèmes de santé et acheter les fournitures de santé reproductive de base. Quelques 145 millions de dollars en ressources extrabudgétaires ont été mobilisés pour ces travaux en 2011. L'appui aux programmes et aux stratégies au niveau du pays a permis de faire progresser l'accès, la disponibilité et l'utilisation du planning familial. La distribution locale a joué un rôle essentiel pour atteindre les communautés les plus mal desservies.

31. Les rapports de pays du FNUAP montrent que la proportion de pays où les centres de santé offrent au moins trois méthodes de contraception modernes est toujours en hausse, et est passée d'un pourcentage de base de 32,9 % à 38 % au cours des années 2010-2011. Afin d'éviter les ruptures de stock et la pénurie, le

FNUAP a permis à 56 pays d'acheter des contraceptifs pour le planning familial, notamment des contraceptifs masculins et féminins afin que les deux partenaires puissent se protéger des IST et des infections à VIH, et éviter une grossesse non désirée.

32. Dans les 12 pays recevant l'appui le plus large, les ruptures de stock de fournitures essentielles ont été réduites, et les politiques nationales et les lignes budgétaires pour les produits du planning familial sont mises en place avec un financement national de systèmes de gestion de fourniture de produits informatisés opérés par un personnel qualifié. Le nombre de couples qui utilisent des moyens de contraception modernes augmente considérablement. Le FNUAP est un partenaire de premier plan dans la Coalition pour les produits de santé de la procréation, et travaille étroitement avec des donateurs bilatéraux, des organisations internationales non gouvernementales (ONG), des fondations et le secteur privé. En mettant les services à la portée de communautés au Bénin, au Burkina Faso, en Équateur, en Éthiopie, en République démocratique populaire du Lao, en Mongolie, au Nicaragua, aux Philippines, au Soudan et dans de nombreux autres pays, la stimulation de la demande a porté sur la distribution au niveau de la communauté, sur la collaboration avec la communauté et les chefs religieux, et sur la formation de fournisseurs de services. La formation a également renforcé les capacités des responsables de la logistique qui utilisent des logiciels comme CHANNEL.

Réalisation 4 : Accroissement de la demande, de l'accès et de l'utilisation concernant des services de qualité, de prévention du VIH et des IST, en particulier pour les femmes, les jeunes et les autres groupes vulnérables, y compris les populations dont la situation humanitaire est préoccupante.

33. Le FNUAP est toujours le chef de file dans la lutte contre les nouvelles infections à VIH chez les femmes, les filles et les travailleurs du sexe, en fournissant une réponse éclairée et intégrée. Élargir l'accès aux préservatifs est d'une importance capitale. Quarante-six pays sont en train de mettre en œuvre « la stratégie en 10 étapes du programme complet de distribution de préservatifs », qui porte sur l'élaboration de stratégies nationales, de politiques et de plans d'action en matière de distribution de préservatifs. Parmi les partenaires au développement du programme, le FNUAP était le plus grand fournisseur de préservatifs masculins et féminins aux pays à faible revenu en 2010.

34. Le plan mondial d'ONUSIDA pour éradiquer la transmission mère-enfant et les volets un et deux de son cadre stratégique guident le travail du FNUAP. Trente-huit pays ont reçu une aide directe à ce jour, notamment par le biais de consultations régionales en Europe de l'est et en Asie centrale, en vue de renforcer les services de planning familial pour les personnes vivant avec le VIH/sida et les populations cibles en vue de limiter le nombre de grossesses non désirées. En Thaïlande, la participation des hommes dans les thérapies de couple et les tests de dépistage ainsi que les services de santé sexuelle et procréative basés sur les droits de l'homme pour les personnes vivant avec le VIH/sida ont été renforcés grâce à la formation des fournisseurs de services. Les résultats collectifs des partenaires portent sur 65 % des dispensaires à Madagascar œuvrant pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH (PTME) et les services de soin aux nouveau-nés, portant les chiffres de la PTME à 80 % au Malawi, avec une hausse de l'utilisation des conseils et des tests de dépistage et des services de PTME au Burundi.

35. Vingt-trois pays ont placé les liens entre la santé sexuelle et procréative à la base des plans nationaux, 17 pays ont terminé les évaluations de l'impact sur les progrès, et un appui est toujours apporté aux programmes financés par l'Union européenne dans sept pays africains en vue de renforcer les liens/l'intégration. Cinquante-quatre pays ont élaboré et/ou mis en œuvre des politiques liées au VIH en tenant compte de l'égalité des sexes dans des programmes nationaux sur le SIDA, avec 26 programmes en 2010. Le FNUAP s'est attaché à renforcer la protection des droits de l'homme et l'accès aux services pour les travailleurs du sexe dans 65 pays. La formation continue relative à la stigmatisation, la discrimination, le risque lié au VIH et la vulnérabilité des populations cibles a touché 37 équipes de pays des Nations Unies. Les rapports sur la prévention du VIH pour les populations cibles ont été remplis pour 10 pays. La production de données, le recensement, les évaluations et les estimations de la taille de la population ont été conduits dans 26 pays, permettant d'aboutir à des stratégies nationales des plans et des programmes fondés sur des preuves.

36. Le Groupe consultatif sur le VIH et le travail sexuel de l'ONUSIDA, coparrainé par le FNUAP, a fourni des conseils en vue de renseigner les stratégies nationales sur la baisse de la demande de rapports sexuels tarifés non protégés, la politique d'émancipation économique, les droits, et la différenciation entre l'industrie du sexe et la traite des êtres humains. Quarante-cinq bureaux de pays du FNUAP ont appuyé des programmes proposant des services uniformes dans les domaines du VIH, de la santé procréative et sexuelle et la violence sexiste, en collaborant notamment avec des missions de maintien de la paix, en appuyant les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, et en fournissant et distribuant des préservatifs pour la prévention du VIH dans le cadre de l'ensemble minimal de services initiaux.

Résultat 5 : Accès des jeunes aux services de santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH et de la violence sexiste ainsi qu'à une instruction sur la santé sexuelle et procréative soucieuse de l'égalité des sexes et axée sur les aptitudes à la vie quotidienne, dans le cadre d'une approche globale multisectorielle du développement des jeunes

37. Le FNUAP s'est employé à renforcer les capacités à fournir et diffuser plus largement les informations, l'éducation et les services concernant la santé sexuelle et reproductive des adolescents et le VIH. La Sierra Leone continue de promouvoir un programme relatif à la santé sexuelle et reproductive qui combine la santé, l'éducation et les autres secteurs à l'attention des jeunes, mettant en lumière la nécessité de limiter le nombre de grossesses chez les adolescents et les mariages d'enfants. La Zambie s'attache à renforcer les capacités des groupes communautaires afin de fournir des informations et des services relatifs à la santé sexuelle et reproductive des adolescents pour les jeunes, notamment les filles dans les zones rurales. La Géorgie s'est lancée dans le secteur privé afin de garantir des services accessibles. La Moldavie renforce ses services pour les jeunes au sein du système de santé national, et un programme bénéficiant de l'appui du FNUAP destiné aux mères adolescentes en Guyane s'emploie à fournir des opportunités de seconde chance. Au niveau mondial, le FNUAP a mis au point une stratégie institutionnelle afin de soutenir les gouvernements et autres partenaires en leur fournissant une formation sur la sexualité et sur le VIH fondée sur les droits, et basée sur l'égalité des sexes, à la fois dans les écoles et à l'extérieur. La proportion de pays où l'éducation sexuelle figure au programme des écoles secondaires ne cesse

d'augmenter. Le FUNAP a appuyé des partenaires nationaux dans 70 pays afin d'élaborer, mettre en œuvre et évaluer des programmes complets d'éducation sexuelle.

38. Le FNUAP a joué un rôle fondamental en appuyant le Plan national de prévention des grossesses adolescentes pour la région andine, une initiative prise par la Bolivie, la Colombie, le Chili, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela, qui rassemble les ministères de la santé et de l'éducation afin d'aborder le problème des grossesses adolescentes. La Déclaration de Medellin favorise les efforts destinés à limiter les grossesses adolescentes et à miser sur les filles adolescentes pour mettre un terme à la pauvreté intergénérationnelle.

39. Avec l'appui du FNUAP et de ses partenaires de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour les adolescentes, l'Éthiopie, le Guatemala, le Libéria et le Malawi ont mis en œuvre des programmes complets pour les filles, combinant l'éducation, la santé (notamment la santé sexuelle et reproductive), la prévention de la violence, l'esprit d'initiative, et des données plus spécifiques. Il est prévu que 18 pays supplémentaires, dont l'Égypte, le Népal, le Pakistan et la République-Unie de Tanzanie, adoptent cette stratégie.

Défis/enseignements tirés

40. On constate une amélioration notable de l'accès aux informations sur la santé sexuelle et reproductive et des services dans les pays qui ont fait de la santé reproductive une priorité et qui ont mis en place des solutions innovantes. Toutefois, des progrès restent à faire, notamment pour atteindre les groupes les plus marginalisés, notamment les jeunes. L'accès à la contraception pour répondre aux besoins dans le domaine du planning familial reste insuffisant. Les lacunes qui existent en matière de lois, leur application imparfaite et des cadres politiques insuffisants constituent des obstacles importants. En outre, les systèmes de santé imparfaits, une mauvaise coordination entre les différents secteurs, ainsi que les barrières socioculturelles à la santé sexuelle et reproductive demeurent toujours problématiques. Cependant, la participation des parties prenantes, à différents niveaux, et en particulier au niveau des communautés, peut faire une différence.

41. L'éducation en matière de sexualité ne fait toujours pas l'unanimité malgré les preuves flagrantes de son efficacité. La qualité des programmes varie et les enseignants ont besoin de formations supplémentaires. Le mariage d'enfants reste une pratique largement répandue en violation des droits des filles et en exposant celles-ci aux risques de grossesse précoce et de mauvais comportements en matière de santé sexuelle et reproductive. De nombreux programmes pour les jeunes manquent de ressources et ne parviennent pas à atteindre les filles marginalisées. Il est nécessaire d'augmenter les investissements stratégiques dans la communication et les services sur la santé reproductive et sexuelle des adolescents, et les programmes à cet effet doivent être renforcés, notamment en vue d'atteindre les jeunes les plus vulnérables.

3. Égalité des sexes

Résultat 1 : Prise en considération de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles, en particulier en matière de procréation, dans les politiques, les lois et les cadres de développement nationaux

42. Avec la création d'ONU-Femmes, le FNUAP a révisé sa stratégie sur l'égalité des sexes afin de concentrer ses efforts sur les liens entre l'égalité des sexes et les droits en matière de procréation. En 2011, le FNUAP a poursuivi sa campagne d'assistance technique en faveur du renforcement des capacités nationales pour faire en sorte que les politiques nationales de développement et les cadres de financement prennent en considération l'égalité des sexes et les droits de l'homme des femmes et des adolescentes, notamment leurs droits liés à la procréation. En Érythrée, au Gabon, au Myanmar, au Sri Lanka et en Ouganda, le FNUAP a mis en place une capacité nationale qui prend systématiquement en considération la question de l'égalité des sexes et qui a pour objectif de sensibiliser l'opinion à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et aux autres conventions sur les droits de l'homme.

43. Le FNUAP permet aux gouvernements de mettre en œuvre des politiques et d'appliquer des lois dans des situations d'urgence et post-urgence et dans des situations de conflit, conformément à la résolution 1325 du Conseil de sécurité. Le FNUAP a facilité le dialogue Sud-Sud et a permis de développer les capacités au niveau communautaire dans de nombreux pays.

44. Le FNUAP collabore avec ses partenaires, notamment ONU-Femmes, afin de prendre en considération la question de l'égalité des sexes dans le système des Nations Unies. Par exemple, le personnel du bureau de pays du FNUAP en Azerbaïdjan, au Burundi, en Indonésie, et en Turquie a reçu une formation en vue de mettre en œuvre un système de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes, ainsi qu'un mécanisme pour suivre les dépenses, qui deviendra obligatoire pour le FNUAP en 2013. De manière plus générale, le FNUAP appuie l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans la gestion et l'analyse de ses données au moyen de la collaboration interinstitutions.

Résultat 2 : Égalité des sexes, droits en matière de procréation et renforcement du pouvoir d'action des femmes et des jeunes filles grâce à la création d'un environnement socioculturel propice à la participation des femmes et à l'élimination des pratiques néfastes

45. Le FNUAP a renforcé ses stratégies afin de favoriser un environnement favorable à la participation des hommes et à l'élimination de pratiques néfastes. Au Bangladesh, au Cambodge, en Chine, au Malawi et en Afrique du sud, le FNUAP et ses partenaires ont mobilisé des hommes et des garçons et ont lancé des nouveaux programmes sur la prévention de la violence sexiste et les réponses les mieux adaptées. L'engagement du FNUAP auprès de parlementaires de sexe masculin dans plusieurs pays, dont l'Indonésie, Myanmar et le Sri Lanka, grâce à des réseaux régionaux, a permis de sensibiliser la population et d'obtenir un appui pour élaborer des politiques et des cadres juridiques. Au Belize, en Inde, en Namibie, au Niger et en Ouzbékistan, le FNUAP a encouragé la participation des hommes au niveau de la communauté, favorisant un climat socioculturel propice à la promotion des droits en matière de procréation et à l'accès aux services de santé sexuelle et procréative.

46. Le FNUAP s'est employé à renforcer ses partenariats avec des organisations confessionnelles. Dans le cadre de ces travaux, le Deuxième Strategic Learning Exchange/Training a été achevé en collaboration avec ONUSIDA et l'École des cadres du système des Nations Unies. Le Programme conjoint FNUAP-UNICEF concernant les mutilations et ablations génitales féminines a largement contribué à l'abandon accéléré des mutilations et ablations génitales (MGF) dans 15 pays et partout dans le monde. Les efforts réalisés en ce sens ont été couronnés de succès. Sur l'ensemble du continent africain, plus de 18 000 sessions d'éducation de la communauté se sont tenues et près de 3 000 chefs religieux ont déclaré publiquement que ces pratiques doivent cesser. En conséquence, près de 2 000 communautés ont déclaré au cours de l'année 2011 qu'elles abandonnaient cette pratique. En outre, deux pays – le Kenya et la Guinée-Bissau – ont adopté une législation sur les mutilations et ablations génitales, portant à 18 le nombre total de pays bannissant cette pratique en Afrique.

Résultat 3 : Renforcement des systèmes de protection des droits de l'homme (y compris les conseils nationaux des droits de l'homme, les médiateurs et les mécanismes de règlement des différends) et des mécanismes de participation afin de protéger les droits des femmes et des adolescentes en matière de procréation, y compris le droit de vivre à l'abri de la violence

47. Le FNUAP a contribué au développement d'un environnement mondial et national pour la reconnaissance et la protection des droits en matière de procréation et des droits fondamentaux des femmes. Cette contribution portait également sur l'élaboration d'outils de plaidoyer au niveau mondial en vue de clarifier la signification et la pertinence de normes et de principes applicables en matière de droits de l'homme, ainsi que le développement des capacités nationales des institutions gouvernementales, des fonctionnaires, des professionnels de la santé et de la société civile, afin de promouvoir et de défendre ces droits. Le FNUAP a contribué à clarifier le droit à la santé procréative et sexuelle, en apportant sa contribution technique à l'observation générale rédigée par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Le FNUAP a renforcé son engagement avec l'action du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des êtres humains, et avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes, entre autres. Le FNUAP a développé la capacité des Commissions nationales des droits de l'homme du Kenya, du Népal, du Nicaragua, des Philippines et de la Sierra Leone afin de surveiller les violations des droits en matière de procréation au moyen de formations et d'assistance technique.

48. Le FNUAP a appuyé les parlements et les administrations publiques dans l'élaboration de législation nationale liée aux droits fondamentaux des femmes et aux droits en matière de procréation au Gabon, au Mali, et en Zambie. Des études sur les cadres juridiques existants à la lumière des instruments internationaux ont été menées au Liban et au Myanmar. En Azerbaïdjan, une évaluation complète des lois, des politiques et des institutions a été menée pour élaborer une stratégie de plaidoyer destinée à intégrer les droits en matière de procréation santé dans les systèmes de protection nationale. Des efforts semblables réalisés en vue de prendre en considération les droits de l'homme dans les cadres d'action et les plans de développement ont été menés au Brésil en mettant l'accent sur les systèmes de contrôle, et en Iraq sur l'éradication des mariages d'enfants.

Résultat 4 : Agir contre la violence sexiste, en particulier la violence domestique et sexuelle, en améliorant les politiques et systèmes de protection, l'application de la loi et l'accès aux services de santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH/sida, y compris pendant et après les situations d'urgence

49. Le FNUAP s'emploie toujours à lutter contre la violence sexiste en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et dans le contexte de partenariats interinstitutions. Le programme commun sur la violence à l'égard des femmes a permis d'élaborer un recueil des enseignements tirés.

50. Le FNUAP aide les pays à étendre les programmes même aux situations d'urgence et d'après urgence. La FNUAP a appuyé l'élaboration de données de référence sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne le nombre de cas signalés de violence sexuelle et sexiste et l'accès aux femmes et aux filles aux services de santé pertinents dans certains districts/provinces au Burundi et au Népal.

51. Le FNUAP a convoqué une réunion mondiale sur la sélection prénatale du sexe avec une participation de haut niveau des pays asiatiques et de certains pays d'Europe de l'est. Le FNUAP a appuyé la collaboration Sud-Sud sur la lutte contre la sélection du sexe et sur les enseignements tirés de la Chine et de l'Inde, et a fourni une assistance technique aux pays d'Europe de l'est.

52. Avec l'appui du FNUAP, l'Angola a adopté une loi contre la violence domestique, le Zimbabwe a élaboré sa stratégie nationale contre la violence sexiste pour 2011-2015, les Maldives ont finalisé le projet de loi sur la violence familiale rédigé en 2010, et le Soudan a incorporé sa stratégie nationale contre la violence sexiste dans son Plan stratégique national et quinquennal.

53. Les initiatives de coopération Sud-Sud entre le Brésil et Haïti, et la Guinée-Bissau et la Colombie ont assuré une formation pour les jeunes sur la lutte contre la violence sexiste. Parallèlement, Cuba a consolidé ses systèmes nationaux d'information sur la violence sexiste et le renforcement de ses capacités. Grâce au programme commun sur la violence à l'égard des femmes, le Burkina Faso, l'Indonésie, le Rwanda et les Philippines ont renforcé leurs initiatives en collaboration avec les organismes des Nations Unies, le gouvernement et les parties prenantes de la société civile. Le centre « à guichet unique » de services complets destinés à lutter contre la violence sexiste au Rwanda est devenu un modèle de bonne pratique et fournit une plateforme de collaboration Sud-Sud.

Défis/enseignements tirés

54. Les informations recueillies au niveau du pays viennent étayer les conclusions de l'évaluation indépendante à mi-parcours de 2010-2011 sur l'objectif organisationnel du plan stratégique du FNUAP relatif à l'égalité entre les sexes, qui a identifié des réalisations importantes. L'évaluation a établi que « toutes les parties prenantes ont décrit le FNUAP comme un avocat agissant en faveur de l'égalité des sexes éminemment respecté et efficace ... au niveau du pays ». Cependant, les ressources et la capacité de répondre à des questions liées à l'égalité des sexes, aux droits de l'homme et à des questions socioculturelles continuent de poser problème. Si le développement et le renforcement des politiques et des lois nationales concernant les droits des femmes et les droits liés à la procréation se sont améliorés, la mise en œuvre de ces cadres reste à la traîne et la capacité des systèmes de protection nationaux des droits de l'homme n'est pas uniforme. Atteindre les

femmes qui vivent en zone rurale et les groupes marginalisés reste un défi dans de nombreux pays, du fait d'un analphabétisme dominant et de l'absence d'outils et de personnes capables de travailler dans les langues locales. Cette situation souligne la nécessité d'adapter des programmes et des outils aux besoins des catégories de personnes les plus difficiles à atteindre, notamment en construisant et en renforçant des liens entre des programmes visant à améliorer le statut économique des femmes, y compris en investissant dans l'agriculture ou le microcrédit/la finance, et des programmes donnant accès aux services de santé en matière de santé sexuelle et procréative, de protection, d'information et d'éducation.

4. Problèmes intersectoriels

55. Le plan stratégique du FNUAP (DP/FPA/2007/17) a identifié trois problèmes intersectoriels, à savoir (a) le recentrage des problèmes touchant les jeunes; (b) les situations d'urgence et aide humanitaire; (c) l'attention particulière accordée aux groupes marginalisés et exclus. Outre la discussion sur ces problèmes exposée dans les chapitres ci-dessous, l'annexe 1 fournit des informations sur les progrès accomplis avec les indicateurs liés à l'assistance humanitaire, les jeunes et les groupes spéciaux de la population, qui sont pris en considération dans les trois domaines d'intervention du plan stratégique. De plus amples renseignements sur l'assistance humanitaire du FNUAP au cours de l'année 2011 seront également fournis dans l'annexe 3.

IV. Cadre de résultats de gestion

56. Le plan stratégique du FNUAP situe les neuf produits et indicateurs du cadre de résultats de gestion dans les grandes dimensions organisationnelles des ressources humaines, de la gestion financière et de la gestion axée sur les résultats, tout en contribuant à obtenir des résultats en matière de développement. L'annexe 1 fournit une mise à jour des indicateurs du cadre de gestion axée sur les résultats pour la période de 2008 à 2011. Un rapport succinct sur chacun des neuf produits en matière de gestion est fourni ci-dessous, en complément de l'indicateur de progrès quantitatif, et il porte notamment sur les défis et les enseignements tirés, les conclusions de l'examen à mi-parcours qui regroupe les principaux obstacles et priorités en matière de gestion pour le FNUAP sous quatre produits en matière de gestion (voir DP/FPA/2011/11).

Réalisation 1 : Efficacité et efficacité accrues de la gestion axée sur les résultats

57. Le FNUAP a élaboré un plan d'affaires comprenant sept domaines d'intervention destinés à mettre en œuvre les recommandations de l'examen à mi-parcours du plan stratégique, notamment celles portant sur la gestion axée sur les résultats. Neuf cent cinq employés venant pour 87 % d'entre eux des bureaux de pays du FNUAP ont participé à la formation portant sur la gestion axée sur les résultats, et 212 d'entre eux ont terminé avec succès le module de formation en ligne sur les principes de base de la gestion axée sur les résultats. Les indications et les outils en vue de renforcer la gestion axée sur les résultats, les programmes et les méthodes d'évaluation fondés sur des preuves ont été élaborés et mis à la disposition de tous (voir annexe 4). Tous les programmes de pays du FNUAP présentés à la session annuelle du Conseil d'administration ont tiré parti des évaluations des programmes de pays précédents. Les réponses de la direction étaient prêtes pour

toutes les évaluations. Quatre-vingt-deux % des bureaux de pays ont déclaré disposer d'un plan de contrôle et d'évaluation. Le budget institutionnel du FNUAP pour l'exercice biennal 2012-2013 a été élaboré en gardant une corrélation nette entre les ressources et les résultats de gestion. Le FNUAP a mis à jour son plan de gestion du bureau et ses consignes pour effectuer un rapport annuel à la lumière des enseignements tirés et pour améliorer l'efficacité. Le FNUAP poursuivra ses efforts en vue de renforcer la gestion axée sur les résultats et l'évaluation réalisée en 2012 dans le cadre du produit figurant dans le plan stratégique révisé du Cadre de résultats de gestion.

Réalisation 2 : Assurance que l'exécution du programme du FNUAP aux niveaux national, régional et mondial est axée sur les résultats et de haute qualité

58. Plusieurs initiatives ont été mises en place en vue de renforcer les programmes du FNUAP visant à résoudre les problèmes définis dans l'examen à mi-parcours. Les nouveaux programmes de pays comme les plus anciens ont été examinés et adaptés à la nouvelle orientation stratégique. Des outils ont été conçus et des activités de partage de connaissances organisées au moyen de webinaires et de téléconférences afin de faciliter cet alignement. Le Manuel des politiques et procédures du FNUAP a été mis à jour. Les programmes mondiaux et régionaux pour 2012-2013 ont été alignés aux cadres de résultats du plan stratégique révisés. Le FNUAP a finalisé sa stratégie humanitaire de deuxième génération et ses procédures opérationnelles standard, et plus de 70 % des bureaux de pays ont signalé que les activités de préparation et de réaction humanitaires figuraient dans leurs programmes de pays.

59. Les bureaux de pays du FNUAP ont signalé 184 initiatives de coopération Sud-Sud sur le développement des capacités, le Brésil figurant comme le chef de file de ces initiatives. La majorité d'entre elles portaient sur des échanges de connaissance, d'expertise et de technologies. Au Sud-Soudan par exemple, le FNUAP a appuyé le partenariat entre les ministères de la santé sud-soudanais et ougandais et mis en place des bourses qui ont permis à 18 sages-femmes sud-soudanaises de suivre une formation en Ouganda. Suite au renforcement de son rôle dans le développement des capacités, la publication du FNUAP *Capacity Development Matters: A Practical Guide* a montré 20 études de cas qui ont mis en lumière les enseignements tirés ainsi qu'un ensemble d'outils en vue de la création et de la mise en œuvre de programmes de développement des capacités.

60. Dans le cadre des efforts poursuivis pour renforcer la gestion des connaissances, le FNUAP a accueilli 82 webinaires, avec un nombre total de 2 745 participants, soit plus du double des 39 webinaires et des 1 740 participants enregistrés en 2010. Une session de webinaire sur la planification/alignement stratégique a recueilli le plus fort taux de participation : 74 bureaux locaux et 219 employés. Si les webinaires constituent une méthode rentable d'atteindre les collègues sur le terrain, les problèmes de connexion dans les bureaux de pays limitent toujours l'accès aux webinaires. Le FNUAP s'est attaché à renforcer sa documentation sur les bonnes pratiques : 98 bureaux de pays ont signalé des bonnes pratiques et 33 bureaux ont documenté leurs pratiques (voir annexe 7).

Réalisation 3 : Le FNUAP garde à son service un personnel capable et motivé

61. Un investissement important a été réalisé dans la formation des employés et le développement des compétences. Un nouveau système d'apprentissage en ligne a

été mis en œuvre pour tous les employés et un programme complet pour le développement de la gestion et de la direction a été élaboré. Le FNUAP a également démarré le premier d'une série de neuf modules en ligne sur les programmes basés sur la planification et la gestion.

62. Le FNUAP a atteint une durée record de moins de quatre mois pour pourvoir les postes vacants depuis le Siège – atteignant ainsi les délais cibles pour le recrutement. Après qu'un certain nombre de postes ont été gelés plus tôt dans l'année du fait des incertitudes budgétaires, un taux de vacance de postes plus élevé a été enregistré. Le chiffre total de vacances de postes a grimpé en avril à 17,6 %, mais ce taux a chuté à 16,4 % à la fin de l'année. Le recrutement dans les zones à haut risque reste compliqué. En outre, la situation difficile en matière de sécurité dans plusieurs pays, notamment dans les bureaux de pays affectés par le « printemps arabe », ont eu des effets néfastes sur le recrutement et ont exercé une pression supplémentaire sur les employés.

63. En vue de garantir un alignement parfait entre les ressources humaines et la direction stratégique de l'organisation, le FNUAP a démarré une mise à jour du cadre des compétences pour les employés à tous les niveaux. Afin de mieux évaluer le rendement, le système d'évaluation et de développement du rendement a été modifié pour permettre à des superviseurs de deuxième niveau de vérifier que le processus est conduit de manière efficace et que les questions concernant le rendement sont traitées correctement.

Réalisation 4 : Instauration et développement de partenariats efficaces assurant la protection et la promotion du programme de la Conférence internationale sur la population et le développement

64. Les bureaux de pays du FNUAP ont signalé une vaste série de partenariats portant sur les volets principaux de son mandat, notamment des partenariats avec des organismes gouvernementaux, d'autres organisations des Nations Unies et des ONG locales et internationales. Un nombre important de bureaux de pays ont également signalé des partenariats efficaces avec les médias, les institutions académiques, les organisations professionnelles et les parlementaires. Au Lesotho, le FNUAP a collaboré avec les stations de radio locales afin de diffuser des messages sur la violence sexiste et sur les questions liées aux jeunes. En Turquie, le FNUAP a collaboré avec la Présidence des affaires religieuses en vue d'apprendre à 80 chefs religieux à devenir des formateurs sur la violence domestique. Ils ont ensuite réussi à atteindre 8 000 chefs religieux supplémentaires au moyen de leur formation sur le terrain. Des efforts sont consentis en vue d'augmenter le volume des partenariats avec le secteur privé, même sur une petite base. On peut citer en exemple le campagne Actions 7 milliards, qui a créé une plateforme pour collaborer avec la technologie et les sociétés de média. La construction et le renforcement de partenariats constitue un domaine crucial. Le FNUAP a développé sa stratégie de communication en vue de renforcer sa communication interne et extérieure. L'annexe 6 comporte des exemples supplémentaires de partenariats.

Réalisation 5 : Rôle moteur et participation active du FNUAP à la réforme de l'Organisation des Nations Unies

65. Le FNUAP s'est attaché à faire preuve d'engagement et d'esprit d'initiative dans les efforts de réforme des Nations Unies, notamment pour ce qui est de l'harmonisation de pratiques commerciales et de programmes communs. La

direction du FNUAP a été reconnue à tous les niveaux, notamment en présidant divers forums du Groupe des Nations Unies pour le développement, par exemple, le Réseau de financement et d'opérations commerciales du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le FNUAP participe au réseau de programmes du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et a également présidé l'équipe de travail chargée de développer le Manuel de gestion axée sur les résultats du Groupe des Nations Unies pour le développement, qui a été finalisé en 2011. Au niveau du pays, les bureaux du FNUAP ont signalé une participation active en matière d'efforts d'harmonisation et de coordination, notamment avec des documents de pays communs en Albanie, au Cap vert, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam.

66. Des formations sur la cohérence des Nations Unies ont été dispensées au personnel de tous les bureaux de pays qui préparent des nouvelles évaluations communes ou des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Les bureaux de pays du PNUAD ont indiqué qu'ils participent à 224 programmes communs, dépassant le chiffre cible de 180. Les trois domaines de programmes communs les plus courants signalés par les bureaux de pays étaient les services liés à la santé maternelle, les services liés au VIH/infections sexuellement transmises, et la lutte contre la violence sexiste (voir annexe 7). Les enseignements tirés, notamment de l'initiative « Unis dans l'action » et autres publications, mettent en avant les obstacles à la cohérence des Nations Unies en termes de questions opérationnelles ou stratégiques. Le FNUAP s'engagera à participer activement au prochain examen quadriennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et à faire avancer ce dossier.

Réalisation 6 : Meilleure responsabilisation quant aux résultats obtenus à tous les niveaux

67. La responsabilité reste la priorité absolue en matière d'organisation et de nombreuses démarches ont été entreprises en 2011 pour renforcer celle-ci. Un Comité de contrôle d'audit interne a été mis en place afin de garantir une mise en œuvre urgente des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et de la Division des services de contrôle interne du FNUAP. Le Comité de contrôle interne a concentré ses efforts sur la fermeture de toutes les recommandations d'audit restantes, alors que la Division des services de contrôle interne est passée des audits sur la conformité à des audits sur le rendement. Le système de gestion des audits concernant l'exécution nationale (NEXAMS) montre que 13 % des rapports d'audit de 2010 étaient négatifs, à l'exception des budgets dans le cadre de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT). La direction du FNUAP a réalisé des investissements rigoureux au cours de l'année 2011 afin de trouver une réponse aux problèmes systémiques, notamment ceux qui sont liés à l'exécution nationale (NEX) et à la conformité avec les procédures. Les services d'un cabinet comptable international ont été engagés pour conduire plus de 90 % des audits de NEX. Du fait de cet investissement, la gestion du FNUAP est convaincue que le rendement à venir sera en nette amélioration par rapport aux résultats de 2010.

68. Plusieurs initiatives en vue de renforcer les capacités du personnel ont été lancées, dont une série de webinaires sur les achats et des sessions sur l'audit du cadre de contrôle interne, et les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Un atelier complet portant sur ces thèmes a été organisé avec la

participation de 80 directeurs des opérations et assistants financiers des bureaux de pays. Les activités du bureau de la déontologie du FNUAP portaient sur la promotion des employés et sur la conformité de la gestion avec les politiques et les processus organisationnels et le respect des normes déontologiques les plus élevées. On observe un respect total des exigences du programme annuel de transparence financière.

69. La fonction d'évaluation dans le cadre du FNUAP a été renforcée par une coordination accrue, la fourniture d'orientations et la mise en œuvre complète du plan d'évaluation bisannuel. La couverture des évaluations des programmes de pays présentés à la session annuelle du Conseil d'administration est passée de 35 % en 2010 à 100 % en 2011. Un système de suivi obligatoire des mesures décidées par la direction pour donner suite aux évaluations a été également mis en place. Les bureaux du FNUAP ont indiqué que toutes les évaluations des programmes de pays de 2011 disposaient d'un mécanisme d'assurance qualité ainsi que d'un comité d'évaluation de la direction en vue de fournir des orientations essentielles. Si la qualité des évaluations laisse toujours à désirer, des investissements importants ont été effectués et doivent être maintenus.

Réalisation 7 : Financement durable assuré pour le FNUAP

70. Le FNUAP s'est attaché à dépasser l'objectif qu'il s'était fixé en termes de mobilisation générale de ressources, qui était de 693 millions de dollars, en atteignant un montant total de contributions de 890,5 millions de dollars. Cependant, certaines tendances indiquent une vulnérabilité constante. Les contributions régulières qui ont été mobilisées étaient loin de l'objectif, pour 450,7 millions de dollars, par rapport à la cible de 468 millions de dollars. La part des contributions régulières (de l'ensemble des contributions) par comparaison au cofinancement est tombée à 51 % en 2011, par rapport à 62 % en 2009, et le montant total des contributions régulières a chuté pour la première fois depuis le début de la crise financière. En outre, le FNUAP ne compte que sur une base limitée de donateurs, avec environ 98 % des contributions régulières qui proviennent des 15 plus gros donateurs. Afin d'élargir sa base de donateurs, le FNUAP a lancé une stratégie pour conquérir le secteur privé, et a renforcé l'appui aux bureaux de pays en vue d'intensifier la mobilisation de ressources au niveau du pays, en accordant une plus grande attention aux donateurs émergents et aux mécanismes de financement interinstitutions. L'élargissement de la base de donateurs restera un défi à court terme, dans la mesure où la majorité des contributions du secteur privé sont en espèces, et où les donateurs émergents préfèrent concentrer leurs efforts sur la coopération Sud-Sud ou le cofinancement. Le FNUAP concentrera ses efforts sur la construction d'une relation à long terme qui est nécessaire avant que des résultats notables en dollars soient visibles dans les ressources régulières.

Réalisation 8 : Meilleur usage fait des ressources gérées par le FNUAP

71. Il a été fait état d'une augmentation dans les taux d'exécution des programmes, des réductions effectuées sur les avances reçues et des méthodes de pré/postvérification, ainsi qu'un respect plus strict des politiques et des procédures du FNUAP. Par exemple, le taux de mise en œuvre du programme pour les ressources de base à la fin de ce troisième trimestre a augmenté de 57 % en 2010 à 58 % en 2011, et 87 % des bureaux de pays du FNUAP ont reporté les ressources de base du programme en dessous du plafond de 10 %, par rapport à 85 % en 2010.

72. Afin de renforcer davantage les capacités, la formation du personnel et la mise en œuvre de partenaires dans les modalités d'Atlas, d'IPSAS et de l'exécution nationale ont été réalisées. Les bureaux de pays du FNUAP ont signalé une augmentation des visites de contrôle, et des outils spéciaux (tels que des tableaux de bord, des listes de contrôle) ont été élaborés afin d'améliorer la gestion des ressources. Une utilisation accrue de la méthode des avances en espèces a été également remarquée afin de réduire le risque inhérent aux paiements directs. Des préparations se sont poursuivies en vue de la pleine mise en œuvre des normes IPSAS en 2012, notamment l'achèvement des méthodes d'IPSAS et la formation du personnel de terrain et autre.

73. Près de 20 % des bureaux de pays ont indiqué que l'accord de services communs a donné suite à des avantages divers, dont la moitié porte sur le respect de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT). Les bureaux du FNUAP au Gabon, à Madagascar et au Pakistan ont signalé que leurs partenaires de mise en œuvre étaient moins nombreux et plus stratégiques, ainsi que leurs activités en vue de gérer leurs plans de travail. Le FNUAP a élaboré et présenté son budget institutionnel 2012-2013, reflétant les nouvelles catégories de classification des coûts et le cadre budgétaire fondé sur les résultats qui sont harmonisés avec le PNUD et l'UNICEF.

Réalisation 9 : Transformation du FNUAP en une organisation qui privilégie davantage l'action de terrain

74. Le processus de régionalisation du FNUAP a été achevé en 2011, avec la création des deux bureaux régionaux – le Bureau régional des États arabes au Caire et le Bureau régional du FNUAP pour l'Europe orientale et l'Asie centrale à Istanbul. Le FNUAP a élaboré son programme mondial et régional pour 2012-2013, en garantissant des ressources accrues sur le terrain. Le FNUAP a également maintenu la cible de son plan stratégique pour un montant de 82 % de tous les postes du budget institutionnels sur le terrain.

75. Plus de 80 % des bureaux de pays notent l'appui fourni par les bureaux régionaux comme « excellent » ou « bon » en termes de pertinence et de qualité de l'appui. Des missions d'assistance humanitaire sur le terrain ont été réalisées dans 15 pays, et un appui technique a été fourni à 38 pays depuis le Siège et le bureau du FNUAP à Genève. Près de 60 % des 16 pays se trouvant dans des situations d'extrême urgence ont reçu un financement en 48 heures. Une étude sur la préparation aux catastrophes, utilisant un échantillon de sept bureaux de pays, devra également informer et améliorer les initiatives de préparation aux catastrophes du FNUAP.

76. Les programmes de pays restent au centre des travaux du FNUAP. Plusieurs mécanismes sont en place pour la fourniture d'un appui sur le terrain au moyen de mécanismes virtuels et nationaux. Des efforts supplémentaires ont été réalisés afin de répondre aux défis que représente l'appui sur le terrain et pour renforcer la fourniture d'un appui coordonné, technique, opérationnel et portant sur les programmes, avec une attention particulière accordée à l'appui aux bureaux sur le terrain pendant des périodes critiques telles que le développement des programmes. L'évaluation d'une réorganisation du FNUAP prévue pour 2012 fournira également des recommandations en vue de renforcer l'attention que le Fond porte au terrain.

V. Éléments de décision

77. Le Conseil d'administration pourra décider de :

a) Prendre acte des documents qui constituent le rapport de 2011 du Directeur exécutif pour 2011 : DP/FPA/2012/6 (Partie I, Partie I/Add.1 et Partie II);

b) Prendre note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des cadres de résultats du plan stratégique du FNUAP;

c) Également prendre note des efforts entrepris par le FNUAP en vue de mettre en œuvre la direction et les recommandations de l'examen à mi-parcours du plan stratégique, 2008-2013, au moyen du plan d'affaires;

d) Fournir des orientations sur les éléments contenus dans le prochain plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017.
